



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Coulis de Carbonate de calcium précipité

ID: FILL3060

## \*\*\* Section 1 - Identification du produit chimique et de la société \*\*\*

**Nom chimique:** Carbonate de calcium précipité

**Usage du produit:** Charge minérale et agent d'allongement

**Synonymes:** ALBACAR® HO-40, ALBACAR® LO, ALBACAR® SP, ALBAFIL®, MEGAFIL® 2000, AT®-ALBACAR®HO

### Renseignements sur le fabricant

Specialty Minerals Inc.

The Chrysler Building

405 Lexington Avenue

New York, NY 10174-1901

téléphone: 1-877-684-7627

No de téléphone d'urgence # CHEMTREC: (800) 424-9300

## \*\*\* Section 2 - Composition / Renseignements sur les ingrédients \*\*\*

| CAS No    | Component                      | Pourcentage |
|-----------|--------------------------------|-------------|
| 7732-18-5 | L'eau                          | 60-100      |
| 471-34-1  | Carbonate de calcium précipité | 30-60       |

### Renseignements sur les ingrédients

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme 29 CFR 1910.1200 (*Hazard Communication Standard* - E.U. ; communication des risques).

## \*\*\* Section 3 - Identification des risques \*\*\*

### Description générale des risques

Ce produit est irritant pour les yeux et pour la peau.

### Effets éventuels sur la santé : Yeux

Ce produit peut entraîner une irritation des yeux.

### Effets potentiels sur la santé: Peau

Ce produit peut causer une irritation de la peau.

### Effets potentiels sur la santé: Ingestion

Peut entraîner une irritation temporaire de la gorge, de l'estomac et de l'appareil gastro-intestinal.

### Effets potentiels sur la santé: Inhalation

Les poussières de ce produit peuvent entraîner une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.

### Conditions médicales aggravées par l'exposition

Aucune information disponible pour le produit.

### Incidences éventuelles sur l'environnement

Neant.

**Classements HMIS: Santé: 0 Incendie: 0 Réactivité: 0 Prot. Individ.: D**

Degré du danger : 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême \* = Danger chronique

## \*\*\* Section 4 - Premiers soins \*\*\*

### Premiers soins : Yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau et consulter un médecin.

### Premiers soins : Peau

En cas de contact avec la peau, se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

### Premiers soins : Ingestion

Le produit n'est pas considéré comme étant toxique pour de petites quantités.

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Coulis de Carbonate de calcium précipité

ID: FILL3060

## Premiers soins : Inhalation

En cas d'inhalation, emmener immédiatement la personne affectée à l'air frais.

## Premiers soins : Notes à l'intention du médecin

Assurer des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

### \*\*\* Section 5 - Mesures de lutte contre le feu \*\*\*

## Risques généraux d'incendie

Ce matériau ne brûle pas.

## Produits dangereux résultant de la combustion

Aucune identifiée.

## Moyens d'extinction

Utiliser les méthodes pour l'incendie environnant.

## Matériel d'extinction du feu / Instructions

Aucun nécessaire.

Classement des dangers selon la NFPA: Santé: 0 Incendie: 0 Réactivité: 0

Degré du danger : 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

### \*\*\* Section 6 - Procédures en cas de déversement \*\*\*

## Procédures de confinement

Contenir le matériau rejet.

## Procédures de nettoyage

Une matière absorbante pourrait contribuer à nettoyer le liquide accidentellement répandu. Cette matière n'est pas dangereuse selon la définition du DOT (Ministère des Transports américain) et elle ne constitue pas un déchet dangereux selon la définition de RCRA.

## Procédures d'évacuation

Aucun nécessaire.

## Procédures spéciales

Aucune information supplémentaire disponible.

### \*\*\* Section 7 - Manutention et entreposage \*\*\*

## Procédures de manutention

Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

## Procédures d'entreposage

Température ambiante - conditions normales.

### \*\*\* Section 8 - Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle \*\*\*

## Directives relatives à l'exposition

### A: Renseignements quant au produit dans son ensemble

Protéger les yeux et la peau contre tout contact.

### B: Limites d'exposition des ingrédients

Carbonate de calcium précipité (471-34-1)

ACGIH: 10 mg/m<sup>3</sup> TWA

## Mesures d'ingénierie

Assurer le fonctionnement d'un système de ventilation avec aspiration à la source adéquat pour maintenir l'exposition du travailleur au-dessous des limites d'exposition.

## MATÉRIEL DE PROTECTION PERSONNELLE

### Matériel de protection personnelle : Yeux/Visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un écran facial complet.

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Coulis de Carbonate de calcium précipité

ID: FILL3060

## Matériel de protection personnelle : Peau

Utiliser des gants imperméables.

## Matériel de protection personnelle : Appareil respiratoire

Non nécessaire en général.

## Matériel de protection personnelle : Général

La présence d'une fontaine de rinçage des yeux et de douches d'urgence est recommandée.

### \*\*\* Section 9 - Caractéristiques chimiques et physiques \*\*\*

|                            |                    |                              |                       |
|----------------------------|--------------------|------------------------------|-----------------------|
| <b>Apparence:</b>          | Coulis blanc       | <b>Odeur:</b>                | Aucune                |
| <b>Etat physique:</b>      | Coulis             | <b>pH:</b>                   | 8.5-10.5              |
| <b>Tension de vapeur:</b>  | Minime             | <b>Densité de la vapeur:</b> | N/A                   |
| <b>Point d'ébullition:</b> | Inconnu            | <b>Point de fusion:</b>      | N/A                   |
| <b>Solubilité (H2O):</b>   | Légèrement soluble | <b>Densité:</b>              | 2.71 (le produit sec) |

### \*\*\* Section 10 - Stabilité chimique et données sur la réactivité \*\*\*

#### Stabilité chimique

Stable par conditions normales.

#### Stabilité chimique: Conditions à éviter

éviter tout agent d'oxydation puissant.

#### Incompatibilité

Le carbonate de calcium s'enflamme en contact avec le fluor. Il est incompatible avec les acides, l'alun, les sels d'ammonium et les mélanges de mercure/hydrogène.

#### Décomposition dangereuse

La désintégration oxydante thermique du carbonate de calcium peut produire de l'oxyde de calcium (chaux vive).

#### Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

### \*\*\* Section 11 - Propriétés toxicologiques \*\*\*

#### Toxicité aiguë

##### A: Renseignements quant au produit dans son ensemble

La surexposition au carbonate de calcium peut provoquer une irritation des yeux, de la peau et du système respiratoire. Une ingestion sévère peut provoquer de légers troubles gastro-intestinaux, alors que l'exposition chronique peut provoquer une hypercalcémie, une alcalose et un affaiblissement rénal. Environ 70-80% du carbonate de calcium aspiré est retenu dans les poumons. Des études sur des animaux suggèrent que l'inhalation de poussières de carbonate de calcium peut augmenter la susceptibilité aux infections respiratoires.

##### B: Analyse des ingrédients - DL50/CL50

###### Carbonate de calcium précipité (471-34-1)

Orale, rat : DL50: 6450 mg/kg

###### L'eau (7732-18-5)

Orale, rat : DL50: > 90 mL/kg

#### Cancérogénicité

##### A: Renseignements quant au produit dans son ensemble

Aucune donnée disponible sur la cancérogénicité de ce produit.

##### B: Cancérogénicité des ingrédients

Aucun des composants de ce produit n'est listé par ACGIH, IARC, OSHA, NIOSH ou NTP.

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Coulis de Carbonate de calcium précipité

ID: FILL3060

## \*\*\* Section 12 - Données écologiques \*\*\*

### Ecotoxicité

#### A: Renseignements quant au produit dans son ensemble

On ne pense pas que ce produit soit nocif pour les organismes aquatiques.

#### B: Analyse des ingrédients - Ecotoxicité

Les données sur l'écotoxicité des éléments constitutifs de ce produit ne sont pas disponibles.

### Devenir dans l'environnement

Cette matière ne donne aucun signe de toxicité de la chaîne alimentaire ni d'accumulation biologique.

## \*\*\* Section 13 - Élimination des résidus \*\*\*

### Description des résidus et numéros EPA (É.-U.)

#### A: Renseignements quant au produit dans son ensemble

Aucun élément n'est identifié comme étant un déchet dangereux.

#### B: Numéros EPA (É.-U.) des résidus des ingrédients

Aucun numéro de déchet EPA n'est affecté aux composants de ce produit.

### Instructions relatives à l'élimination des résidus

Si cette matière est rebutée, elle ne se conforme pas aux critères d'un déchet dangereux tel que défini par la réglementation RCRA de l'USEPA. Des règles plus strictes en vigueur dans un état particulier ou dans la municipalité peuvent s'appliquer. La combinaison de cette matière avec un autre peut altérer cette classification.

## \*\*\* Section 14 - Renseignements relatifs au transport \*\*\*

### Renseignements liés au DOT (É.-U.)

Appellation réglementaire: Aucune

Renseignements supplémentaires.: Aucune00-GEN-04</untr>

### Règlements internationaux relatifs au transport

Ce produit n'est pas réglementé comme un matériau dangereux selon les réglementations relatives aux transports des États-Unis (DOT; ministère des transports des États-Unis) ou du Canada (TMD).

## \*\*\* Section 15 - Données réglementaires \*\*\*

### Règlements fédéraux des États-Unis

#### A: Renseignements quant au produit dans son ensemble

Tous les éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act - É.-U.) de l'EPA (Environmental Protection Agency - É.-U.). TSCA - Tous les éléments constitutifs naturels de ce produit sont automatiquement inclus dans la liste d'inventaire TSCA de l'USEPA en vertu de 40 CFR 710.4 (b). Tous les autres éléments constitutifs se trouvent sur la liste d'inventaire TSCA de l'USEPA.

#### B: Renseignements relatifs aux différents ingrédients

Aucun des composants de ce produit n'est listé selon la Section 302 (40 CFR 355 Annexe A) de SARA, la Section 313 (40 CFR 372.65) de SARA ou CERCLA (40 CFR 302.4).

Santé aiguë: Oui Santé Chronique: Non Incendie: Non Pression: Non Réactif: Non

### Règlements des États des États-Unis

#### A: Renseignements quant au produit dans son ensemble

Des réglementations d'autres États ou entités peuvent s'appliquer. Vérifier les prescriptions des différents États.

#### B: Renseignements relatifs aux différents ingrédients - États des États-Unis

Aucun des composants de ce produit n'est inscrit dans les listes des états suivants : CA, FL, MA, MI, MN, NJ ou PA.

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Coulis de Carbonate de calcium précipit

ID: FILL3060

## Autres règlements

### A: Renseignements quant au produit dans son ensemble

Classification canadienne WHMIS: sans régularisation WHMIS

### B: Renseignements relatifs aux différents ingrédients - Inventaires

| Compo<br>nent                           | CAS#      | TSCA | DSL | NDSL | EINECS | AUST | PHIL | MITI | KOREA | ELINCS | CHINA |
|---|-----------|------|-----|------|--------|------|------|------|-------|--------|-------|
| L'eau                                   | 7732-18-5 | Oui  | Oui | Non  | Oui    | Oui  | Oui  | Non  | Oui   | Non    | Oui   |
| Carbona<br>te de<br>calcium<br>précipit | 471-34-1  | Oui  | Oui | Non  | Oui    | Oui  | Oui  | Oui  | Oui   | Non    | Oui   |

### C: Renseignements relatifs aux différents ingrédients - liste de divulgation des ingrédients du SIMDUT (Canada)

Ce produit ne contient pas de substance chimique répertoriée sur les listes de WHMIS.

## \* \* \* Section 16 - Renseignements divers \* \* \*

### Renseignements divers

Dénégation de responsabilité: Ni la Minerals Technologies Inc., ni ses filiales ("MTI") ne sera (seront) responsable(s) de l'emploi d'informations, de produit, de méthode, ou d'appareils indiqués ci-dessus ("Informations") et vous devez déterminer vous-même son aptitude et son caractère complet dans le cadre de votre propre emploi, de la protection de l'environnement et des fins sanitaires et de sécurité. Tout le risque vous appartient si vous vous fiez sur ces informations. MTI ne sera en aucun cas responsable des dommages de n'importe quelle nature survenus à la suite de l'emploi ou la confiance en ces informations. En fournissant ces informations, MTI ne peut ou ne prétend contrôler la méthode ou la façon selon laquelle les produits MTI sont utilisés, manipulés ou transportés. Rien dans le présent ne sera interprété comme étant une recommandation ou une licence d'emploi de n'importe quelle information qui entre en conflit avec n'importe quel brevet, marque déposée ou droit d'auteur. Les fiches de données sur la sécurité des matières qui offrent des précautions de sécurité à suivre pour la manutention et le stockage des produits MTI sont disponibles sur demande. Vous devriez obtenir et examiner les informations disponibles sur la sécurité des matières avant de manipuler un de ces produits.

### Légende/Abréviations

EPA = Environmental Protection Agency - É.-U. (agence de protection de l'environnement du gouvernement fédéral des É.-U.); TSCA = Toxic Substance Control Act (loi sur le contrôle des substances toxiques); ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists - É.-U. (conférence américaine des experts gouvernementaux de l'hygiène du travail); CIRC = Centre international de recherche sur le cancer (IARC, International Agency for Research on Cancer en anglais); NIOSH = National Institute of Occupational Safety and Health - É.-U. (institut national de sécurité et de santé professionnelles); NTP = National Toxicology Program - É.-U. (programme toxicologique national); OSHA = Occupational Safety and Health Administration - É.-U. (administration de sécurité et de santé professionnelles). NJTSR = New Jersey Trade Secret Registry - É.-U. (registre des secrets commerciaux du New Jersey)

Fin de la fiche signalétique # FILL3060